



www.aeb-parcimperial.fr • info@aeb-parcimperial.fr

Point sur le dossier Centre-ville

A) Manifestation du 29 mars :

Elle a été suivie par plusieurs centaines de personnes, dans le calme. Relatée par un article du Courrier des Yvelines du 2 avril (cf. photo ci-après).



B) Conseil municipal du 2 avril :

- a. Vote d'un budget de travaux de 500 k€ pour la rue Thiers et de 2,7 M€ pour le sud de la place de l'Eglise. Ces chiffres ne semblent pas compatibles avec le budget global annoncé. La subvention de la Région est inscrite par anticipation sur la procédure.
- b. Annonce d'une nouvelle ponction fiscale sur les collectivités locales. 542 k€ pour le Vésinet. Les autres collectivités sont aussi impactées, dont le département des Yvelines.
- c. Avertissement de l'opposition sur les risques juridiques liés à un éventuel démarrage prématuré du projet.

AEB : une force au service des habitants !

Association « Aménagement et Environnement de la Boucle. Le Vésinet, Croissy, Le Pecq » • Association loi 1901 n°0783013974 – Saint-Germain-en-Laye





www.aeb-parcimperial.fr • info@aeb-parcimperial.fr

C) Réunion le 8 avril avec la Mairie :

- a. Pour la première fois, les associations et les commerçants ont été reçus ensemble. On a constaté que ces deux groupes ne bénéficiaient pas des mêmes informations. Chacun est traité par un adjoint différent (à l'urbanisme et au commerce).
- b. Débat confus sur le déroulement du projet :
 - i. A la question « quelle est la réduction du stationnement dans l'ensemble du projet, exprimée en pourcentage, même arrondi ? », la Mairie a répondu qu'elle ne savait pas. Cela illustre l'insuffisance du dossier.
 - ii. Aucune explication donnée au report du traitement du Permis d'aménager le Centre-ville, déclaré sans suite le 26 mars et remplacé le 24 avril par la mise à l'instruction d'un autre dossier.
 - iii. Annonce de l'annulation de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour les activités envisagées dans le dessous de la place du Marché. Avec remplacement par un nouvel AMI au cahier des charges inchangé, mais devant susciter plus de candidatures.
 - iv. Déclaration de Monsieur le Maire qu'il ne ferait rien d'illégal.

D) Conclusion :

- a. Le projet continue d'être mené en dépit du bon sens. Les récentes communications de la Mairie dans la revue municipale d'avril et dans un article du Courrier des Yvelines du 30 avril, annonçant le début des travaux de la rue Thiers pour juillet, n'y changent rien. Le calendrier esquissé ne paraît pas compatible avec les reports de l'instruction du Permis d'aménager et du lancement de l'AMI.
- b. Les associations ont demandé depuis longtemps que ce dossier soit traité par un groupe de travail bien organisé, sans exclusive et en pleine transparence. Au contraire la Mairie persiste dans sa pratique d'un simulacre de concertation.
- c. Alors que la fin de la mandature est proche, il est nécessaire de tout faire pour stopper toutes actions et dépenses sur ce projet, mal conçu, imprécis et contesté. AEB continue d'étudier les moyens d'actions possibles, en liaison avec les autres associations.

Le Comité de Rédaction

AEB : une force au service des habitants !

Association « Aménagement et Environnement de la Boucle. Le Vésinet, Croissy, Le Pecq » • Association loi 1901 n°0783013974 – Saint-Germain-en-Laye

